

**REQUÊTE EN ADOPTION PAR LA NATION DEVANT LE TRIBUNAL JUDICIAIRE DE
PARIS**

Pour les enfants de victimes d'actes de terrorisme

*Articles L411-1, L411-2 et suivants du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de
guerre*

Le(s) demandeur(s) : *(écrire en lettres majuscules)*

Nom :

Prénom(s) :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Profession :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Nom :

Prénom(s) :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Profession :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Agissant :

en son nom personnel

en qualité de (entourer les mentions utiles) : père – mère – tuteur – du mineur ci-après désigné

La qualité de pupille de la Nation est demandée pour :

Nom :

Prénom(s) :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Fils ou fille de :

Et de :

dont (entourer les mentions utiles) : **le père – la mère – le soutien de famille** a été victime de terrorisme le (préciser la date) :

Circonstances de l'acte de terrorisme et préjudices subis :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

LISTE DES PIÈCES À COMMUNIQUER :

- La copie intégrale en original de l'acte de naissance de l'enfant
- La copie intégrale en original des actes de naissance des parents et de leur acte de mariage le cas échéant
- La copie intégrale en original du ou des actes de décès de la ou des victimes des faits de terrorisme
- Si la requête n'est pas signée par les deux parents : accord daté et signé en original du parent non signataire de la requête à l'adoption par la Nation de l'enfant
- Tout autre justificatif concernant la qualité de victime de l'acte de terrorisme

Date :

Signature du ou des demandeurs :